

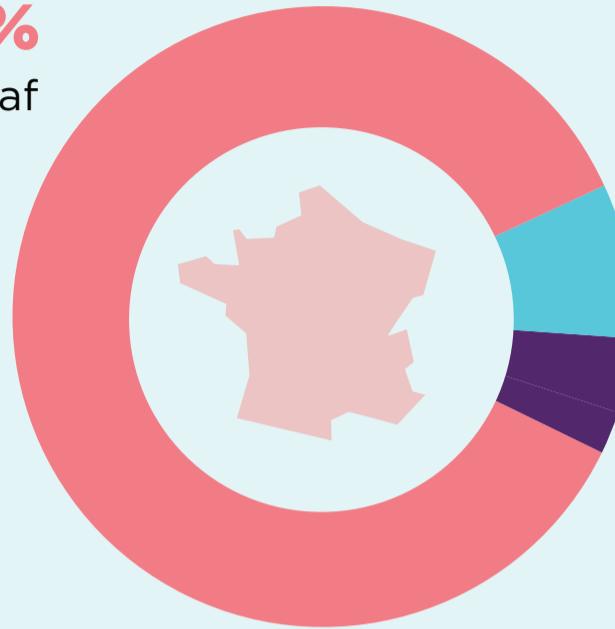
Quand les Caf investissent pour les familles

Zoom sur l'aide et l'accompagnement à domicile

Qui finance une heure d'aide à domicile (en moyenne) ?



86 %
Les Caf



8 %
Les familles

6 %
Départements, Régions et autres



La Caf prend en charge la majeure partie de ce service pour les familles.

— Pour quelles raisons demander l'aide et l'accompagnement à domicile ?

Difficultés familiales

- agrandissement ou recomposition de la famille
- état de santé d'un enfant ou d'un parent
- déménagement / emménagement

Rupture familiale

- séparation des parents
- décès d'un enfant
- décès d'un parent
- décès d'un proche

Inclusion

- insertion socio-professionnelle d'un parent solo
- enfant porteur d'un handicap

Arrivée d'un enfant

- grossesse
- naissance (jusqu'aux 2 ans de l'enfant)
- adoption

Zoom sur les Points d'accueil écoute jeunes

206

points d'accueil écoute jeunes (PAEJ) cofinancés par les Caf. Les adolescents et les jeunes adultes, scolarisés ou non, y sont accueillis gratuitement, anonymement et sans jugement.

Trouvez le PAEJ près de chez vous ici ➤

